

logo citeo

## **Validé en juin dernier, le mariage d'Eco-Emballages et d'Ecofolio prend forme, en donnant naissance à Citeo, la nouvelle entreprise issue de la fusion de ces deux éco-organismes.**

Cette fusion, envisagée depuis 2016 suite à une préconisation de la Cour des comptes, a pour objectif de mutualiser les moyens et l'expérience des deux organismes pour améliorer le recyclage des emballages et des papiers en France. Aujourd'hui, seuls 68 % des emballages et 55 % des papiers mis sur le marché sont collectés et recyclés. Le ministère a fixé des objectifs de recyclage plus élevés aux deux éco-organismes : 75 % pour les emballages et 65 % pour les papiers.

Pour les atteindre, Citeo mise sur la mobilisation de tous les acteurs : les entreprises qui utilisent des emballages, les citoyens pour qui le geste de tri doit devenir un réflexe et les collectivités qui les collectent et les trient.

Les deux acteurs historiques s'unissent pour offrir de nouveaux services aux entreprises, moderniser le tri et le recyclage, et mobiliser les citoyens. Cette fusion crée un pôle d'expertise, de conseil et d'innovation unique en France pour accélérer le développement de l'économie circulaire.

*Sources : Eco-Emballages et Ecofolio*

Mise à jour :

17/10/2017

Repères :

### **Citeo**

Née du rapprochement d'Eco-Emballages et d'Ecofolio, Citeo a été créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers. Eco-Emballages et Ecofolio conjuguent ainsi performances économique et environnementale en imaginant des solutions qui font progresser le recyclage au meilleur coût.

### **Eco-Emballages**

Pionnier de l'économie circulaire en France, Eco-Emballages accompagne les entreprises depuis 1992, pour leur permettre de respecter leurs obligations environnementales et réduire l'impact des emballages. Eco-Emballages représente 50 000 clients et un chiffre d'affaires de 700 millions d'euros pour développer le recyclage des emballages ménagers. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage à travers un dispositif qui garantit l'efficacité économique et environnementale, Eco-Emballages, agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs – entreprises, collectivités, élus, associations, filières de recyclage.

### **Ecofolio**

Créé en 2007, Ecofolio est l'éco-organisme chargé de développer le recyclage des papiers graphiques en France. Son rôle est de faire des déchets d'aujourd'hui des ressources pour demain, avec l'ensemble des acteurs de la filière des papiers. Pour cela, l'Etat lui a confié trois grandes missions sur l'ensemble du territoire national : organiser la collecte, le tri et le traitement des vieux papiers pour une meilleure performance, piloter des programmes de recherche pour développer l'écoconception et faire progresser les process industriels, et enfin informer et sensibiliser les citoyens. Depuis sa création, Ecofolio a amélioré le fonctionnement de la filière du recyclage des papiers et son empreinte écologique, a investi dans les territoires pour développer le recyclage, et sensibilisé des millions d'habitants, à la maison, au bureau, ou à l'école.

Documents :

[Dossier de presse Citeo](#)

[CP\\_Eco-Emballages et Ecofolio devient Citeo](#)

Voir aussi :

[CP\\_Eco-Emballages et Ecofolio devient Citeo](#)

[Citeo](#)  
[Eco-Emballages et Ecofolio fusionnent afin d'optimiser la collecte et le tri en France](#)  
[Eco-Emballages](#)  
[Ecofolio](#)

---

**Source URL:** <https://www.ordif.com/article/eco-emballages-et-ecofolio-deviennent-citeo>